

Élection partielle du 23 novembre 2010
Profession de foi des syndicats
Agir Ensemble pour une université démocratique
SNESUP-FSU, SNCS-FSU, SNASUB-FSU, SNTRS-CGT, SES-CGT, SUD Education Uds, SNPRES-FO

L'élection partielle du 23 novembre prochain doit être l'occasion d'adresser un signal fort à l'actuelle équipe de direction. Elle intervient près de 2 ans après l'installation de l'Université unique, dont le fonctionnement est de plus en plus marqué par les dysfonctionnements de la loi LRU, ce dont se ressentent les conditions de travail des personnels.

L'Université recrute des enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs. Elle joue un rôle majeur dans leur promotion. Elle décide aussi de l'affectation des crédits aux équipes et laboratoires de recherche. Tous ces dossiers sont gérés par le Conseil scientifique (CS) qui formule des avis importants. Il se prononce aussi sur de nombreux appels d'offre : fonds de réserve (projets de recherche individuels), Agence nationale de recherche (ANR), colloques et séminaires scientifiques, et enfin les post-docs. Il prépare la politique scientifique de l'établissement, et donc toute une part du futur plan quadriennal. Il a également depuis peu un droit de regard sur les réponses aux appels d'offre « Investissements d'avenir » qui dépendent du Grand Emprunt.

Les propositions de l'intersyndicale *Agir ensemble pour une Université démocratique* et de la candidate Olga S. Garzón pour cette élection partielle s'articulent en quatre grands axes :

A. Respect des droits des catégories de personnels de notre collège

- Notre collège est très disparate. Mais le point commun des membres du Collège D¹ est la difficulté à faire reconnaître leur contribution pleine et entière à la production et la transmission du savoir, au même titre que les autres enseignants et enseignants-chercheurs. Nous sommes tous personnels de l'université et, à ce titre, nous devons être pleinement associés à nos équipes d'accueil ou laboratoires de rattachement et avoir notre mot à dire sur leurs orientations. Les doctorants sont de jeunes chercheurs et doivent être reconnus comme tels. PRAG, PRCE, enseignants contractuels doivent pouvoir bénéficier de décharge d'enseignement pour entreprendre leurs recherches. Enfin, dans la précarité, il n'y a pas de recherche possible, ainsi que le défend Olga S. Garzón au sein du Collectif Convacs et d'*Agir ensemble* auprès de l'administration. Lorsque le volume horaire est important et l'ancienneté de plusieurs années, le statut de contractuel doit remplacer celui de CEV.

B. Recrutement et carrières des personnels

- Le CS doit être investi d'une authentique responsabilité de validation de la composition des comités de sélection. Il doit y avoir clarification du rôle des comités d'experts (élus à l'UdS par section du Conseil National des Universités en janvier 2010) dans la formation de ces comités de sélection, par rapport à celui des directeurs de composantes. Le recrutement et les évolutions de carrière des enseignants et enseignants-chercheurs contractuels doivent se faire conformément à la Convention récemment négociée avec *Agir ensemble* et Convacs, marquant ainsi la fin des pratiques clientélistes.

- Prime d'excellence scientifique : la distribution de la PES ne doit en aucun cas être le seul volet de la revalorisation des carrières et des salaires à l'UdS. Nous sommes opposés à leur attribution automatique à certaines catégories de personnels (membres de l'Institut Universitaire de France, Chaires d'excellence, etc.). Nous réclamons une revalorisation générale des carrières, et dans un premier temps une prime de recherche augmentée de 16% pour tous.

¹Doctorants, moniteurs, Agents temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), Chargés d'enseignement vacataire (CEV), enseignants contractuels, Professeurs agrégés (PRAG) ou Professeurs certifiés (PRCE), lecteurs, maîtres de langues, enseignants-chercheurs non docteurs, conservateurs de bibliothèque, chefs de cliniques et assistants hospitaliers, astronomes adjoints.

C. Réflexion stratégique, grand emprunt, financement de la recherche

- Nous sommes au début de la mise en chantier du prochain quadriennal, le projet devant être envoyé pour évaluation à l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) au 15 octobre 2011 et démarrer au 1^{er} Janvier 2013. Les Unités mixtes de recherche (UMR) et Équipes d'accueil (EA) doivent donc travailler sur leurs projets. Mais en parallèle (et parfois par anticipation) l'UdS est en train de répondre aux appels d'offre du « grand emprunt » susceptible de générer 35 à 40 millions d'euros par an. Tout indique que la dynamique de ce dernier, des laboratoires d'excellence (LABEX) et des initiatives d'excellence (IDEX), marqué par l'exclusion des scientifiques et des universitaires des choix de labellisation et de financement pourrait bien s'imposer sous formes de restructurations, et d'abandon de sous disciplines entières aussi bien en SHS que dans certaines sciences « dures » fondamentales. Nous défendrons la capacité des universitaires et des chercheurs strasbourgeois à résister à ce processus en imposant un contrôle par le CS, les conseils d'UFR et les labos sur ces nouvelles structures de financement de la recherche.

- Au même moment, la situation du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) ne laisse pas d'inquiéter. La plus grande autonomie des 10 instituts, son rôle d'accompagnement sans initiative dans l'opération « grand emprunt », laisse présager une mort programmée du CNRS en tant que tel. La simple baisse de moyens du CNRS déjà amorcée (-15% de soutien de base en 2011) affaiblirait de façon majeure les moyens des UMR à Strasbourg.

Mettre en cause la pérennité d'EA ou d'UMR conduirait par ailleurs automatiquement à restructurer l'offre de masters existant à l'UdS, puisque ceux-ci sont portés par ces équipes. La création de masters orientés vers les métiers de l'enseignement, fruit d'une réforme qui est toujours contestée, est déjà en elle-même une menace suffisamment grave pour le recrutement de ces masters recherche.

- UMR et équipes d'accueil doivent donc résister ensemble et s'opposer fermement à toute tentative de restructuration appauvrissante. Nos élus y veilleront.

- Nos équipes et nos laboratoires ont été « validés » par des instances extérieures et par le CS et le CA de l'Université. Il faut leur donner les moyens de vivre et d'être actifs. Le financement récurrent doit être maintenu à la hausse, sans privilégier les mécanismes d'appels d'offre, pour permettre aux équipes de vivre correctement.

D. Politique documentaire

- Le CS est actuellement dépossédé de la politique documentaire. À l'heure où l'on parle d'une restructuration des sites de bibliothèques, et où le conseil de la documentation tarde tant à se mettre en place, il semble que l'importance de la documentation pour la recherche soit négligée.

- L'actuel « rattachement » de la Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg (BNUS) à l'UdS ne doit pas être une occasion manquée. Pour que fonctionne une vraie synergie, l'autonomie financière et administrative de la BNUS doit notamment être respectée, et la rédaction des futures « conventions de rattachement » doit faire l'objet, sur ce plan, d'une attention toute spéciale.

- D'autre part, l'actuelle « refondation » des Presses Universitaires de Strasbourg doit s'opérer dans une authentique transparence. Le rôle du CS par rapport aux nouvelles structures qui sont mises en place doit faire l'objet de garanties.

**Avec les autres élus *Agir ensemble pour une université démocratique*,
Olga S. Garzón portera nos propositions au CS sur toutes ces questions.**